

Le Certiphyto

Pas de Niveau Requis

CERTIPHYTO

Certificat Individuel des Produits Phytopharmaceutiques

OBJECTIFS DE FORMATION : A la fin de la formation, les participants seront capables de : Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires, leurs connaissances en matière de réglementation et de sécurité environnementale, de prévention des risques pour la santé et de la définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Selon la réglementation, tous les utilisateurs/acheteurs/distributeurs et les conseillers de produits phytopharmaceutiques à des fins professionnelles doivent posséder obligatoirement un certificat individuel. Conformément au décret N° 2016-1125 du 11 août 2016 modifiant les conditions de délivrance et de renouvellement des certificats, tous les certificats individuels phytopharmaceutiques sont valables 5 ans. Le délai de renouvellement à privilégier est de 9 à 2 mois AVANT la fin de validité du Certiphyto détenu.

CONTENU

réglementation et sécurité de l'environnement
santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public
réduction de l'usage, méthodes alternatives

Les formateurs sont formés par l'INMA (Institut National de Médecine Agricole) et l'ACTA les instituts techniques agricoles

DUREES REGLEMENTAIRES

Certificat	Formation		Test Seul *2
	Initial *1	Renouvellement	initial et renouvellement
Conseil	28h = 4 jours	14h = 2 jours	25/30
Vente	21h = 3 jours	7h=1 jour	20/30
DESA *3			15/30
DENSA *4	14h=2 jours		12/20
Opérateur			

*1 à la fin de la formation test obligatoire

*2 la durée maximale est de 1h30

*3 Décideur en Entreprise Soumis à Agrément

*4 Décideur en Entreprise Non Soumis à Agrément

MÉTIERS VISÉS

Professionnel utilisant des produits phytosanitaires

PUBLICS, PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

Les exploitants et salariés agricoles, les prestataires de services du paysage et de l'agriculture, les conseillers, les distributeurs, les collectivités territoriales, les autres infrastructures. Délai Renouvellement à privilégier : 9 à 2 mois AVANT la fin de validité du Certiphyto détenu

CFPPA DE VENOURS



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (diaporama et documents écrits), Alternier théorie et analyse des pratiques
- Echanges de pratiques formateur-stagiaires/ stagiaires-stagiaires, Créer des situations d'interactivité entre les stagiaires
- Livret pédagogique spécifique, Ordinateurs fixes ou portables, QCM
- Proposer des études de cas, des études de thèmes, adaptées aux situations professionnelles du groupe.

EVALUATION VALIDATION

- Formation PRIMO : Présence à l'intégralité de la formation et réussite au Test Final
- Formation Renouvellement : Présence à l'intégralité de la formation

MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être professionnel dans les secteurs d'activité concernés par le Certiphyto

Taux de réussite : 100%
Taux d'appréciation : 87%

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : plusieurs sessions organisées entre septembre et mai.

Hébergement et restauration : possible sur demande

Accessibilité handicap : Locaux accessibles à personne à mobilité réduite

TARIFS & FINANCEMENTS

Tarif : 24 €/heure

Financements : en fonction du statut et des organismes financeurs, auto financement possible, formation disponible sur www.moncompteformation.gouv.fr (CPF), financement employeur.

Conseils financement auprès de la coordinatrice de la formation.

POUR S'INSCRIRE

05 49 43 95 33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de Venours - 86480 ROUILLÉ

Réponse sous 8 jours

CFPPA DE VENOURS